SARTHE. LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MUTUALISATION

Un service commun communication / P.03

ENFANCE-JEUNESSE

Mise en place d'activités « passerelle » / P.13





03 / L'ACTU

- Communication : le Val de Sarthe innove en créant un service commun
- · Retour en images
- Le SPANC du Val de Sarthe reprend les contrôles de bon fonctionnement
- Danse : la compétence devient communautaire en janvier prochain
- Droits des sols : vers une dématérialisation accrue des procédures

09 / PAR NATURE

10 / LE DOSSIER

L'éducation artistique et culturelle pour tous!



12 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- · Appel aux récoleurs bénévoles
- Les activités « passerelle » entre les accueils de loisirs et les points jeunes
- Sotraver : une entreprise qui rebondit après la crise
- La démission-reconversion : une démarche qui exige une bonne préparation

16 / RENDEZ-VOUS

17 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

• Coup de Théâtre, enfin de retour sur les planches

18 / À VOTRE SERVICE

• Anne-Cécile Werth, animatrice en éducation à l'environnement





Vaccination: mission accomplie!

lors que le pays entier s'engageait dans une campagne de vaccination inédite par son ampleur et ses enjeux, les élus territoriaux ont parfaitement joué leur rôle. De fait, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, nous avons élaboré un maillage cohérent à l'échelle du Pôle Métropolitain Le Mans-Sarthe afin d'ouvrir plusieurs sites de proximité. Dans ce cadre, la Communauté de communes a créé et géré un centre de vaccination pendant six mois à La Suze-sur-Sarthe, permettant ainsi d'offrir aux habitants du Val de Sarthe et des territoires voisins un accès facilité au vaccin. Durant cette période, pas moins de 17 000 injections ont pu être délivrées.

Je tiens ici à remercier avec sincérité et insistance les femmes et les hommes qui ont rendu possible cette réussite : les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmières, vétérinaires...), les bénévoles, les élus de toutes nos Communes membres, notamment ceux de La Suze-sur-Sarthe qui ont mis à disposition la salle des fêtes. Chacun à sa mesure, et dans son domaine de compétences, d'expertise, ces acteurs locaux ont fait preuve d'un engagement remarquable, d'un sens du service public exemplaire. Dans un contexte sanitaire incertain, cette mobilisation collective et cet esprit de coopération ont démontré combien nous pouvons être forts quand nous travaillons ensemble. Merci à tous!

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en mars 2022

Val de Sarthe N° 44 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau, Amandine Remars en collaboration avec les élus et les agents du Val de Sarthe. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Couverture : Pascal Beltrami pour Tourisme en Sarthe, Communauté de communes, DR • Impression sur papier écologique : Imprimerie ITF - Mulsanne • Tirage : 13 400 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.



MUTUALISATION

Communication : le Val de Sarthe innove en créant un service commun

Depuis la rentrée 2021, la Communauté, cinq de ses Communes membres et le Pays Vallée de la Sarthe partagent tout ou partie de leurs moyens d'édition. Un dispositif dont la vocation est de professionnaliser les missions communication. Décryptage.

a Communauté de communes du Val de Sarthe, les Communes de Cérans-Foulletourte, Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Malicorne-sur-Sarthe et Roëzé-sur-Sarthe, ainsi que le Pays Vallée de la Sarthe, ont décidé de créer un service commun communication. « Nous avons profité de la structuration de la communication interne communautaire pour proposer à nos partenaires volontaires de créer un service plus large. Objectif: professionnaliser les missions communication, notamment là où les outils sont actuellement gérés directement par des élus » dit le Président Emmanuel Franco. Après évaluation des attentes de chaque partie, l'équipe a été calibrée à trois personnes. Elle est pilotée par Jean-Christophe Jouanneau, responsable des communications du Val de Sarthe, complétée par deux nouvelles recrues: Amandine Remars, assistante communication en poste depuis le 1er septembre dernier, et un(e) chargé(e) de communication en cours de recrutement qui rejoindra ses collègues dès que possible.

Un service à la carte

« Chaque structure partenaire dispose d'un volume d'heures annuel global établi en fonction de ses besoins, sans qu'aucun des agents du service ne lui soit spécifiquement attitré » explique Jean-Christophe Jouanneau. Il poursuit : « cette organisation tout en souplesse permet à nos interlocuteurs de toujours disposer



d'au moins un agent disponible. Nous sommes ainsi plus réactifs, d'autant que, même si nous avons bien sûr nos domaines de prédilection, nous serons tous les trois très polyvalents. » Rédaction d'articles et mise en page de bulletins ou de magazines, gestion de sites web ou de réseaux sociaux, créations d'affiches, de plaquettes ou de programmes, montages vidéo, conseils stratégiques..., les travaux confiés au service commun varient selon les partenaires. « Mais il s'agit bien d'une mutualisation de moyens d'édition, de compétences techniques. Communauté,

Communes et Pays demeurent totalement maîtres de leur politique de communication » souligne Emmanuel Franco. Et de conclure: « la réglementation offre la possibilité de créer ce type de dispositifs depuis de nombreuses années mais ils sont encore peu répandus. Pourtant, je suis convaincu pour ma part que la mutualisation des ressources est primordiale pour maintenir et développer nos services publics tout en maîtrisant les coûts. Et c'est particulièrement vrai pour des territoires ruraux et périurbains et des institutions petites et moyennes comme les nôtres. »

BRÈVES



PROJET DE TERRITOIRE : LE POINT AVEC AURÉLIE JOUIN, CHARGÉE DE MISSION

Le projet de territoire du Val de Sarthe entrera bientôt dans sa phase d'arbitrage. « Les premières étapes de concertation auprès des élus et des personnels communautaires sont terminées. Dans les semaines qui viennent, nous aurons en outre consulté les acteurs économiques locaux et aurons permis aux habitants et aux associations de donner leur avis, notamment via un questionnaire en ligne » explique Aurélie Jouin. Elle poursuit : « comme au printemps dernier, nous pourrons alors retourner vers les Communes dans le cadre de réunions par bassins géographiques et nous identifierons les priorités parmi les axes retenus : mobilités, alimentation, consommation, lien social, préservation des espaces naturels, de la ressource en eau et de la biodiversité, sobriété énergétique, esprit de coopération et co-construction, qualité des services publics, attractivité qualitative du territoire. La rédaction du projet sur la base du diagnostic territorial pourra débuter et un programme d'actions concrètes sera établi. La validation finale devrait intervenir en Conseil communautaire en mars 2022. »

RETOUR IMAGES

JUILLET ET AOÛT 2021/ « LA BELLE VIRÉE » ET « L'ÎLE EN ÉTÉ », LES DEUX FESTIVALS DE L'ÉTÉ PORTÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, SE DÉROULENT DANS DES CONDITIONS PRESQUE NORMALES. MALGRÉ DES JAUGES LIMITÉES, LE PUBLIC PREND GRAND PLAISIR AUX SPECTACLES PROPOSÉS ET DE NOMBREUSES PERSONNES TÉMOIGNENT AUPRÈS DES ÉLUS ET DES TECHNICIENS PRÉSENTS DE LEUR ATTACHEMENT À CES MANIFESTATIONS.





SEPTEMBRE 2021/ POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, LE VAL DE SARTHE MET À L'HONNEUR SES ÉQUIPEMENTS AVEC UNE PROGRAMMATION D'ANIMATIONS DÉDIÉES AU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE DE MALICORNE-SUR-SARTHE, AINSI QUE DES VISITES GUIDÉES DU MOULIN CYPRIEN SUR LÎLE MOULINSART À FILLÉ-SUR-SARTHE.



SEPTEMBRE 2021/ LA CRISE SANITAIRE AYANT PERTURBÉ LES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE, UN PROJET DE CLIP DE MUSIQUE ET DE DANSE EST MENÉ À BIEN AVEC LE CONCOURS DE L'ÉCOLE DE DANSE DE LA SUZE-SUR-SARTHE. UNE TRENTAINE D'ÉLÈVES ET L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE PARTICIPENT À L'OPÉRATION. LA DIFFUSION SUR LE SITE INTERNET ET LA PAGE FACEBOOK DU VAL DE SARTHE RENCONTRE UN JOLI SUCCÈS.

SEPTEMBRE 2021/ LE SERVICE EMPLOI DU VAL DE SARTHE S'ASSOCIE À LA CRAVATE SOLIDAIRE POUR PROPOSER DES ATELIERS « COUP DE POUCE » EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, LA MISSION LOCALE DE L'AGGLOMÉRATION MANCELLE ET PÔLE EMPLOI. LES BÉNÉFICIAIRES PROFITENT D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR TRAVAILLER SUR L'IMAGE PERSONNELLE, L'ESTIME DE SOI ET LA PRÉSENTATION PHYSIQUE (TENUE VESTIMENTAIRE, COIFFURE...), AFIN DE MIEUX RÉUSSIR LES ENTRETIENS D'EMBAUCHE. DESTINÉE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI ET AUX SALARIÉS À TEMPS NON COMPLET, LES RENCONTRES INDIVIDUELLES SE DÉROULENT EN DEUX TEMPS PRINCIPAUX : UN ÉCHANGE AVEC UN CONSEILLER EN IMAGE, PUIS UNE SIMULATION D'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT.





SEPTEMBRE 2021/ OUVERT EN AVRIL 2021 À LA SUZE-SUR-SARTHE, LE CENTRE DE VACCINATION DU VAL DE SARTHE FERME LE 30 SEPTEMBRE. MIS EN PLACE DANS LE CADRE D'UN MAILLAGE TERRITORIAL ÉLABORÉ EN CONCERTATION AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ET LE PÔLE MÉTROPOLITAIN LE MANS-SARTHE, LE SITE A PARFAITEMENT REMPLI SON RÔLE DE PÔLE DE PROXIMITÉ EN AFFICHANT PAS MOINS DE 17 000 VACCINATIONS.

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES SALUENT LA MOBILISATION ET L'INVESTISSEMENT DE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PERMIS AU CENTRE DE FONCTIONNER PENDANT SES 6 MOIS D'EXISTENCE: UNE TRENTAINE DE MÉDECINS, 10 PHARMACIENS, ENVIRON 50 INFIRMIÈRES, 2 SECRÉTAIRES, UN CHARGÉ DE MISSION ET DE 80 À 120 BÉNÉVOLES SELON LES PÉRIODES.

OCTOBRE 2021/ PATRICK DALLENNES, PRÉFET DE LA SARTHE, DOMINIQUE LE MÈNER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE, EMMANUEL FRANCO, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE, ET CAROLE ROGER, MAIRE DE MALICORNE-SUR-SARTHE, SIGNENT LA CONVENTION D'ADHÉSION DES « PETITES VILLES DE DEMAIN ». OBJECTIF : DYNAMISER ET VALORISER LA COMMUNE DE MALICORNE-SUR-SARTHE ET, PLUS LARGEMENT, FAIRE RAYONNER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EN METTANT L'ACCENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CITÉ FAÏENCE ET MÉTIERS D'ART ET SUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT. LE DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE VERRA LA SIGNATURE D'UN AUTRE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET L'AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (EX ADEME) : CE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT) PERMETTRA DE SOUTENIR DES PROJETS LOCAUX FAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT : PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE...



ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le SPANC du Val de Sarthe reprend les contrôles de bon fonctionnement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Val de Sarthe poursuit cet automne les contrôles de bon fonctionnement des installations autonomes. Ces visites périodiques obligatoires sont programmées par le SPANC et non à l'initiative des usagers. Rappel des principales consignes.

révue tous les 8 ans pour les filières traditionnelles conformes à la réglementation (tranchées, filtre à sable...) et tous les 4 ans pour les filières traditionnelles non conformes ainsi que pour les dispositifs alternatifs de traitement (micro-stations par exemple), les visites périodiques de bon fonctionnement font suite au diagnostic initial réalisé dans une grande part du territoire entre 2011 et 2014. « Ces vérifications régulières sont imposées par la loi et doivent être assurées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif, soit par la voie d'une délégation à un prestataire, soit en régie directe. Au Val de Sarthe, c'est la seconde option qui a été retenue » indique François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau.

En pratique

Facturés 95 € TTC, ces contrôles de bon fonctionnement sont programmés par le SPANC et non à l'initiative des usagers. « Nous contactons directement les personnes concernées » annonce Julien Briault, technicien SPANC. Il détaille: « la présence des usagers est indispensable au bon déroulement de l'opération. En cas d'indisponibilité, il convient donc de nous appeler afin de convenir d'un autre

rendez-vous. » Par ailleurs, les regards de visite des ouvrages (fosse septique, bac à graisse éventuel, épandage, etc...) doivent être accessibles (et découverts si besoin). Les usagers sont bien sûr invités à fournir tout document utile pouvant faciliter l'état des lieux : plans de l'installation, documents relatifs aux travaux

d'assainissement (factures des travaux réalisés, documents DDASS, ...), et, si possible, le dernier certificat de vidange.

Contact 02 43 83 99 90



BRÈVES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES: DISTRIBUTION DES SACS AUX USAGERS



La campagne de remise des sacs de collecte des ordures ménagères débute en ce mois de novembre 2021 et se poursuivra jusqu'au début de l'année prochaine. Le calendrier des distributions est disponible sur le site Internet du Val de Sarthe (www.valdesarthe.fr - QR-code ci-contre) mais aussi dans chaque Mairie. Pour mémoire, la quantité de sacs attribués est fixée en fonction du nombre de personnes dans le foyer. Si cette dotation gratuite s'avère insuffisante, les usagers doivent se procurer des rouleaux supplémentaires auprès de la Communauté de communes.



LA PLATEFORME SAHRA POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EST OPÉRATIONNELLE



Porté par le Pays Vallée de la Sarthe, un dispositif d'accompagnement et de conseil a été créé pour soutenir les particuliers engagés dans un projet de rénovation énergétique: meilleure isolation, système de chauffage ou de production d'eau chaude plus performant, huisseries et couverture plus efficaces... Baptisé SARHA, ce programme est gratuit et entièrement personnalisé (cf votre magazine Val de Sarthe de juillet 2021). Des permanences sont proposées sur rendez-vous le mercredi aux services techniques communautaires à Roëzé-sur-Sarthe. Plus d'information sur le site Internet du Val de Sarthe (www.valdesarthe.fr - QR-code ci-contre) ou en appelant le 02 43 94 90 09.



ÉCOLE DE DANSE

Danse : la compétence devient communautaire en janvier prochain

L'école de danse municipale de la Suze-sur-Sarthe sera transférée à la Communauté de communes du Val de Sarthe à partir du 1^{er} janvier 2022. L'objectif principal est de développer une pluridisciplinarité dans les pratiques artistiques.



e transfert de l'école de danse municipale de la Suze-sur-Sarthe a été envisagé à partir de 2013, année où l'étude de faisabilité concernant la construction du nouvel équipement culturel artistique a été restituée. « Dès cette époque, les élus ont souhaité mettre en oeuvre sur le territoire un enseignement artistique pluriel, alliant la danse, la musique, et, à terme, les arts plastiques. Cette pluridisciplinarité fait écho à notre volonté d'aujourd'hui de promouvoir la

transversalité entre les compétences communautaires afin de mieux répondre aux besoins de la population du Val de Sarthe » explique Philippe Bergues Vice-président en charge de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme.

La pratique de la danse

Actuellement, l'école de danse accueille entre 170 et 190 élèves par an. Dans un registre modern jazz, les cours sont assurés par Paméla Duval. L'un des objectifs du transfert de compétence est « de proposer une offre de cours variée et adaptée à tous les publics du Val de Sarthe » d'après Christelle Martin, responsable culture et tourisme. La nouvelle organisation permettra aux habitants des seize Communes de la Communauté d'accéder plus facilement aux cours de danse, qui auront lieu dans les nouveaux locaux de l'équipement culturel artistique en cours de construction à la Suze-sur-Sarthe. « Comme la musique, la danse pourra bien sûr donner lieu à des rencontres ou des manifestations dans l'ensemble du territoire » annonce Philippe Bergues.

Deux agentes concernées

Le transfert de compétence se traduit par le transfert de Paméla Duval, professeure de danse à temps complet, et par la mise à disposition de Aurore Bougeant, qui gère la partie administrative de l'école de danse. Enseignante à la Suze-sur-Sarthe depuis le 1er septembre 2009, Paméla Duval a déjà collaboré avec l'école de musique du Val de Sarthe dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle autour du mouvement. Ce qui l'intéresse plus particulièrement dans le transfert, c'est de développer la pluridisciplinarité : « ce sera enrichissant d'un point de vue artistique dans le sens où la danse et la musique sont en lien direct. Nous travaillerons de façon collective et c'est important artistiquement parlant » déclare-t-elle.

BRÈVES

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE DE LA SUZE-SUR-SARTHE RETROUVE SON RYTHME

Après la période difficile de la crise sanitaire, la résidence autonomie « La Tannerie » de La Suze-sur-Sarthe a repris un fonctionnement quasi-normal : des activités sont de nouveau organisées (sport adapté, chant, éveil musical, ateliers bien-être, art floral...), les sorties en groupe ont repris (balades en forêt, shopping...), et les visiteurs sont libres d'aller et venir à condition de respecter le protocole sanitaire. Les résidents, tous vaccinés, prennent leur repas ensemble le midi et profitent librement tout au long de la journée des espaces collectifs, des différentes terrasses et jardins extérieurs. Les personnes souhaitant visiter l'établissement sont invitées à se rapprocher de « La Tannerie ». Un logement de type T1 reste disponible.

Contact: 02 43 25 54 99 / foyerlogement@lasuze.fr / 🛐 résidence autonomie La Tannerie.



URBANISME

Droits des sols : vers une dématérialisation accrue des procédures

À partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les Communes devront permettre aux usagers de déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique. Une échéance très importante pour le service unifié d'instruction du droit des sols des Communautés de communes du Val de Sarthe et de LBN (ex Loué-Brûlon-Noyen).



ous avons été pilotes dans le Département depuis plusieurs mois. La dématérialisation est une étape majeure pour notre équipe d'instructrices qui assurent l'étude des autorisations d'urbanisme pour trente-six Communes » indique Xavier Mazerat, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités, de la transition écologique et de l'habitat. De préciser : « la loi impose cette disposition à toutes les Communes, et celles de plus de 3 500 habitants devront même être en mesure de dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction. » En clair, même s'il restera toujours possible pour les usagers de déposer leur demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux sous format papier en mairie, un guichet unique sera mis en service afin de permettre aux pétitionnaires de déposer leurs dossiers en ligne. « Cette plateforme dédiée sera accessible depuis les sites Internet municipaux » explique Xavier Mazerat, qui complète: « en accord avec les Communes, nous avons choisi d'anticiper l'échéance du 1^{er} janvier 2022. Le guichet devrait être opérationnel avant la fin de l'année. »

Pourquoi dématérialiser?

Les objectifs de la dématérialisation sont multiples. Pour les usagers et les professionnels qui les accompagnent, la loi vise le gain de temps, la possibilité de déposer un dossier à tout moment, une plus grande souplesse administrative grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les pièces manquantes, une meilleure transparence sur l'état d'avancement des demandes, des économies sur la reprographie et l'affranchissement

en plusieurs exemplaires. Du côté des collectivités, le législateur espère une amélioration de la qualité des éléments transmis (avec la suppression des étapes de ressaisie, sources d'erreurs), une traçabilité plus fine des dossiers et de leurs pièces, une coordination renforcée entre les divers services devant rendre un avis, une réduction des tâches répétitives et peu valorisantes pour les agents et un recentrage sur leurs activités d'analyse, d'ingénierie et de conseil. « Cette nouvelle façon de travailler devrait par ailleurs simplifier les choses pour les autres acteurs concernés par l'instruction du droit des sols : la Direction Départementale des Territoires, le Conseil départemental, la Préfecture, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les cabinets d'architecture, les lotisseurs privés...» conclut Xavier Mazerat.

BRÈVES

TRAVAUX DE VOIRIE

En octobre dernier, l'équipe communautaire de voirie a restauré un ouvrage sur le ruisseau du Pont Tore au Clos à Souligné-Flacé. Remplacement des empierrements, travaux de maçonnerie, montage d'un parapet, les opérations ont permis de consolider la structure qui peut désormais continuer à voir passer véhicules et engins divers. La voie concernée n'a en effet pas de limitation de tonnage et est régulièrement empruntée par des machines agricoles imposantes.





ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'art et la culture pour tous

Signé en 2017 par la Communauté de communes, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le Ministère de l'éducation nationale, le premier contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) du Val de Sarthe s'achève cette année sur un bilan positif. Les perspectives 2021-2026 ne s'annoncent pas moins riches.

ous concevons nos actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) selon trois axes majeurs : la rencontre avec les œuvres et les artistes, la pratique artistique, le développement des connaissances. L'enjeu majeur de ces politiques publiques demeurant bien sûr l'accès du plus grand nombre à la culture » décrit Philippe Bergues, Vice-président en charge de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. Béatrice Lévêque, élue référente de l'éducation artistique et culturelle en Val de Sarthe, détaille : « sur une partie importante de notre offre. nous travaillons dans le cadre d'un contral local d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles et le Ministère de l'éducation nationale. Le contrat actuel arrive à son terme et nous venons d'en établir le diagnostic. » Un diagnostic qui fait apparaître deux enseignements principaux : d'une part, les animations et interventions proposées ont permis de couvrir des domaines artistiques variés (arts du son, arts visuels, arts décoratifs, arts du spectacle), d'autre part, c'est surtout l'enfance qui a bénéficié des actions, en particulier en milieu scolaire.

2021-2026 : élargir les publics

« Forts de ces constats, nous allons tâcher de rééquilibrer les choses en ciblant les autres publics : la petite enfance, la jeunesse, les adultes » annonce Béatrice Lévêque. Pour la période 2021-2026, les équipements culturels communautaires resteront mobilisés en tant que supports de la politique culturelle du Val de Sarthe (école de musique, musée de la faïence et de la céramique, centre d'art de l'île MoulinSart, atelier Les Esquisses...), mais ils seront associés de façon plus serrée aux services de la Communauté de communes dont les missions concernent les nouveaux publics visés : le relais petite enfance, les multi-accueils, les accueils de loisirs, les points jeunes, le service emploi... « Nous travaillons avec d'autres partenaires comme les collèges, la mission locale, le foyer logement..., et nous visons aussi le grand public que nous pourrons toucher à l'occasion de manifestations ponctuelles » énumère Florentin Morel, responsable de l'école de musique et chargé du pilotage du dispositif d'EAC.

2021-2026 : travailler en transversalité

Ce travail en transversalité permettra d'adapter les offres culturelles aux publics ciblés en prenant en compte les contraintes et les attentes de chacun, les petits de 0-3 ans n'ayant par exemple évidemment pas les mêmes besoins que les adolescents. « Nous avons déjà commencé à réunir les techniciens et les élus des différents services et des différentes commissions » rapporte Béatrice Lévêque. « Les premiers échanges sont fructueux. Nous mesurons bien que l'esprit de co-construction qui nous guide sera un atout dans l'élaboration de nos actions » se félicite-t-elle.





Actions 2021-2022 : tous les goûts et tous les publics

Le programme d'éducation artistique et culturelle du Val de Sarthe pour la saison 2021-2022 vise un large public, de la petite enfance aux adultes en passant par les enfants et les jeunes. Au menu : arts du son, arts visuels, arts décoratifs et du quotidien. Revue de détail.

n matière de musique, les multi-accueils du Val de Sarthe bénéficieront d'animations d'éveil : au premier semestre à Cérans-Foulletourte puis à La Suze-sur-Sarthe en seconde partie d'année. Côté enfance, les interventions des enseignants de musique en milieu scolaire sont programmées dans neuf établissements maternels et primaires du territoire. À noter que Malicorne-sur-Sarthe accueillera le dispositif « orchestre à l'école » avec deux heures de pratique chaque semaine (jusqu'en 2023). En ce qui concerne la jeunesse, des opérations ponctuelles sur la musique assistée par ordinateur seront mises en place en collège et dans les points jeunes. Enfin, de nouvelles animations seront proposées aux résidents du foyer logement de La Suze-sur-Sarthe, à raison de deux heures par mois.

Les arts visuels

Pour le thème des arts visuels, une exposition inédite en Sarthe, adaptée aux 0-3 ans, a été proposée en septembre et octobre dernier dans les multi-accueils, visible par tous les visiteurs et les familles. Par ailleurs, l'artiste Marion

Plumet sera accueillie à l'école du Sacré Cœur de la Suze-sur-Sarthe dans le cadre d'un projet graphique intitulé « On s'affiche! ». Cette exposition sur le thème des violences faites aux femmes prendra place au centre d'art de l'île MoulinSart et sera accompagnée d'actions de médiation. Sélectionnée pour une exposition itinérante dans quatre Communes du territoire, l'artiste Émilie Hirayama conduira des actions d'éducation artistique et culturelle autour de la sérigraphie auprès de différents publics. Dernier point relatif aux arts visuels : le service emploi proposera aux bénéficiaires un déplacement en minibus au centre d'art pour une visite et un atelier.

Les arts décoratifs et du quotidien

Des ateliers barbotine et modelage permettront aux petits des multi-accueils de découvrir le travail de la terre. Sur demande, les élèves des écoles élémentaires et maternelles du territoire participeront à l'animation « une classe, l'œuvre », tandis que des personnes suivies par le service emploi communautaire seront accompagnées pour une visite et un atelier au sein du musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe. Les ateliers de manipulation d'argile lors des manifestations organisées par la Communauté de communes resteront par ailleurs ouverts à tous les publics.

Zoom sur les publics adultes

Un accent sera porté sur les publics adultes. Tout d'abord avec un projet interdisciplinaire autour d'autoportraits photographiques revisités, mis en place avec le service emploi et la Mission Locale de l'agglomération mancelle : au programme, des interventions avec l'artiste Marion Plumet dans le cadre du projet « On s'affiche! » au centre d'art de l'île MoulinSart, de la pratique vocale avec une enseignante de l'école de musique, plusieurs animations sur les arts décoratifs avec le musée de la faïence et de la céramique. Des expositions d'œuvres du musée de la faïence et de la céramique et d'artistes en résidence seront proposés dans les locaux d'entreprises du territoire, en lien avec les services ressources humaines de ces entreprises.

MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE

Appel aux récoleurs bénévoles

Le musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe recherche actuellement des bénévoles pour l'inventaire détaillé des œuvres. Venez découvrir le fonctionnement intérieur du musée!

vis aux bénévoles! Vous êtes passionné par l'art et le patrimoine? Sachez que le musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe cherche des bénévoles pour le récolement des œuvres. L'objectif? Répertorier toutes les pièces. Si vous rêvez de visiter les pièces « cachées » d'un musée, si vous êtes passionné par la photographie, si vous avez une âme de détective, si vous adorez peindre, alors n'hésitez pas à vous manifester!

Recherche de compétences variées et complémentaires

Le musée de la faïence et de la céramique est un lieu de découverte, d'apprentissage et qui vise à valoriser la céramique en la rendant accessible à tous les publics. Ce musée de France offre ainsi une véritable richesse dans la diversité de ses collections. Les récoleurs retenus suivront une courte formation au sein même du musée. Ils auront le choix d'être formés « au minimum », en fonction des actions qu'ils souhaitent mener, ou « au maximum », s'ils préfèrent tout découvrir sur le récolement. Si vous pratiquez la photographie, vous pourrez prendre des clichés, si vous aimez plus particulièrement la recherche, vous pourrez partir en quêtes des informations

d'acquisition, si vous vous intéressez à la dactylo moderne, vous pourrez participer à la création de la base de données sur la collection du musée. « Nous recherchons également une ou plusieurs personnes qui peuvent être intéressées par la peinture ou la calligraphie, pour ainsi marquer les œuvres à l'encre de chine. Nous acceptons aussi les passionnés des Arts Décoratifs et de la céramique, qui, nous sommes sûrs, pourront nous apporter de nombreux éléments d'informations documentaires! » précise Céline Moron, responsable du musée.

En fonction de vos disponibilités

Vous êtes disponible uniquement le weekend, en semaine, une fin d'après-midi en semaine, une fois par mois ? Ce n'est pas un problème : c'est à vous de choisir, en tant que bénévole, le temps que vous souhaitez consacrer à ce projet en fonction de votre temps libre. Le musée s'adaptera à vos disponibilités. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Céline Moron : conservation.museefaience@cc-valdesarthe.fr



BRÈVES

LES ESQUISSES

Pour cette année 2021, l'atelier des créateurs Les Esquisses a accueilli quatre artistes. Le premier qui a investi le lieu entre janvier et juin était Étienne Fleury, plasticien. Avec le Covid-19, la résidence ne pouvait pas accueillir d'autres artistes en simultané. Isabelle Piron (textile), Natõ Bosc-Ducros (plasticien) et Aydé Rouvière (plasticienne) ont rejoint les Esquisses à partir de juin dernier. Ils ont présenté leurs travaux lors des Journées Européennes du Patrimoine.



Pour l'édition de 2022, Les Esquisses lancent un appel à candidature. Si vous êtes artiste et vous souhaitez créer dans une résidence artistique, entourée d'autres créateurs et d'artisans de la Commune, alors n'hésitez pas! Vous avez jusqu'au 31 janvier 2022 pour déposer votre candidature.

conservation.museefaience@cc-valdesarthe.fr



ENFANCE-JEUNESSE



Les activités « passerelle » entre les accueils de loisirs et les points jeunes

Les services enfance et jeunesse du Val de Sarthe ont créé des activités « passerelle » entre les accueils de loisirs et les points jeunes afin de mieux accompagner les enfants âgés de 10 ou 11 ans. Une tranche d'âge charnière dans le développement personnel.

artant du constat d'un manque de liaisons entre les activités des 3-11 ans d'une part et des 11-17 ans d'autre part, les élus communautaires ont engagé les services enfance et jeunesse du Val de Sarthe à mettre en place un accompagnement fort des préadolescents. « Nous avons donc lancé des animations "passerelle" de façon expérimentale cette année 2021, avec pour objectif pédagogique central de favoriser le développement personnel des 10-11 ans » dit Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé.



Un accompagnement ciblé

Pour mieux accompagner les enfants de 10-11 ans, moins présents que les autres tranches d'âge aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), le service enfance a commencé par affiner ses propositions, notamment en repensant ses animations pédagogiques et en les adaptant à cette catégorie. « Nous avons mis en place des procédures d'écoute dédiée et avons même créé un groupe d'accueil spécifique » explique Fabienne Martineau, responsable enfance. Mathieu Guillardeau, responsable jeunesse,

ajoute: « nos équipes d'animateurs ont travaillé de façon transversale afin d'installer une liaison cohérente entre les activités imaginées en faveur des différents publics. » Cette passerelle a pour vocation de présenter aux jeunes la suite des accompagnements qui sont à leur disposition à la sortie de l'enfance. Pour mener à bien cette opération, les deux services ont opéré en deux temps: un premier où les enfants ont été conduits dans les points jeunes, et un second où les animateurs jeunesse se sont déplacés dans un accueil de loisirs.

Un projet bousculé

Le contexte sanitaire a freiné le projet. Au départ, les services souhaitaient mettre en place un contact par semaine durant les vacances scolaires (hiver, printemps, été et automne 2021) mais les rencontres n'ont pu être organisées qu'à partir de juillet dernier. Le bilan de ces premières expériences est positif. « Les deux équipes d'animation sont motivées pour poursuivre ce travail et développer la passerelle dans l'intérêt des enfants » témoignent Fabienne Martineau et Mathieu Guillardeau.

BRÈVES

LA GARANTIE JEUNES AVEC LA MISSION LOCALE DE L'AGGLOMÉRATION MANCELLE

Le dispositif Garantie Jeunes est un contrat d'engagement d'une durée d'un an entre un jeune et la Mission Locale. L'objectif est d'avoir un accompagnement personnalisé, permettant d'obtenir une expérience à la fois professionnelle et personnelle. La Garantie Jeunes « ouvre droit à une allocation d'un montant mensuel maximum de 497,01 euros par mois sur toute la durée du contrat » explique la Mission Locale. Pour bénéficier de la garantie Jeunes, vous devez avoir entre 16 et 25 ans, ne pas avoir d'emploi, ni être en formation, ne pas être étudiant, être sans soutien familial, être prêt à vous engager dans cet accompagnement. À noter que Le pôle Garantie Jeunes de la Mission Locale a intégré ses nouveaux locaux à Allonnes en juillet dernier.



Contact: 02 43 84 16 60 ou se rapprocher du conseiller Mission Locale.

CARBUR'PERA SOUTIENT LA MOBILITÉ DES PUBLICS FRAGILES

Chaque dernier mardi du mois, l'association Carbur'Pera assure une permanence au sein du service emploi du Val de Sarthe. L'association accompagne les bénéficiaires du RSA et les jeunes pour faciliter leurs déplacements, notamment par la location de deux roues.

Contact: 02 43 72.85.71.





14 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

Sotraver : une entreprise qui rebondit après la crise

Spécialiste des vitrages à destination du bâtiment, Sotraver emploie aujourd'hui 90 personnes. Dans un contexte économique qui reste incertain malgré la reprise, l'entreprise fait le pari du développement avec un plan d'investissement ambitieux sur trois ans. Rencontre avec son directeur Frédéric Lépine, un entrepreneur déterminé.

réée au Mans il y a 45 ans, Sotraver s'est implantée en 2008 sur la zone d'activités Actival à Voivres-lès-Le Mans. « Depuis 2015, la société fait partie de Calorigroup, un ensemble national qui associe quatre unités réparties dans le nordest, le centre et le sud-ouest de la France et compte près de 400 salariés » précise Frédéric Lépine, directeur de Sotraver depuis trois ans. Il explique : « nous sommes fabricants de vitrages isolants pour des menuisiers industriels, notamment de grands donneurs d'ordre, pour des miroitiers, pour des façadiers. 90% de notre production sont destinés à la construction extérieure mais aussi intérieure : habitat collectif et individuel, bâtiments tertiaires, équipements publics, grandes surfaces commerciales, commerces de centre-ville... Avec nos différentes techniques de découpe, de façonnage, de trempe et d'assemblage de verres feuilletés, nous pouvons répondre

à de nombreuses applications avec des vitrages isolants et des vitrages de sécurité à forte résistance mécanique ou phonique. »

« Faire ce que les autres ne font pas »

Grâce à un large panel de process, Sotraver est en mesure de répondre à de nombreux types de commandes dans un délai très court. « Au quotidien, nous fournissons nos clients dans un délai de trois jours. Bien sûr, nous pouvons également accompagner des projets depuis leur origine, apporter du conseil à nos clients en terme de conception des vitrages, et alors travailler sur des temps plus longs » détaille Frédéric Lépine. Une capacité d'adaptation qui est « dans l'ADN de l'entreprise » selon son directeur, et qui lui a permis de faire face aux récentes crises économique et sanitaire.

Plan d'investissement

« Jusqu'en 2023, nous déploierons un solide plan d'investissement dont la vocation est de faire progresser l'activité de 10% chaque année » annonce Frédéric Lépine. Il ajoute : « c'est ambitieux car les prévisions tournent autour de 5% dans notre secteur, tandis que les incertitudes demeurent au sujet de la pénurie et du coût des matières premières. » À quoi il faut ajouter les difficultés de recrutement! « Notre entreprise est robuste. Elle s'appuie sur des technologies maîtrisées, mais elle peut également compter sur des ressources humaines précieuses. Du reste, nous prévoyons de renforcer les équipes avec une dizaine d'embauches dans les deux ans, à tous les niveaux de formation. Attentifs au 'savoir-être' plus qu'aux diplômes, nous proposons à toutes les bonnes volontés de nous rejoindre » invite Frédéric Lépine.



EMPLOI

La démission-reconversion : une démarche qui exige une bonne préparation

Vous souhaitez démissionner pour suivre une formation qualifiante, créer ou reprendre une entreprise ? Pour vous organiser dans ce changement professionnel majeur, il est obligatoire d'être accompagné par un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) pour bénéficier d'un financement. Explications.



i vous souhaitez démissionner pour une reconversion professionnelle, vous devez être salarié dans le secteur privé en CDI, justifier d'au moins cinq ans d'activité salariée en continu (que cela soit chez un ou plusieurs employeurs) et avoir un projet bien préparé. Pour que cette démarche se passe le mieux possible, vous devez suivre quatre étapes avant même de poser votre démission.

Les étapes à respecter

Il convient d'abord de vérifier que toutes les conditions sont remplies sur le plan administratif. « Il faut demander un Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) auprès d'un organisme dédié. C'est une obligation », développe Marie-Françoise Daveau, responsable du service emploi du Val de Sarthe. Ce conseil est gratuit et vous permettra d'étudier les solutions envisagées pour créer votre projet, sans obligatoirement démissionner. Ensuite, vous devrez faire valider votre projet (formation professionnelle, création ou reprise d'entreprise) auprès d'une commission gérée par Transitions Pro. Il doit être validé pour son caractère réel et sérieux. Dans ce cas précis, vous devez préparer un dossier (les formulaires sont téléchargeables sur le site du gouvernement indiqué à la fin de l'article). Si une formation est nécessaire, vous devrez présenter le projet, les caractéristiques du métier avec ses avantages et ses inconvénients, la filière envisagée, les modalités de financement et enfin, les perspectives d'emploi. S'il s'agit de créer ou de reprendre une entreprise, votre dossier devra intégrer la nature de l'activité envisagée, les besoins de financement, les ressources financières et les moyens techniques et humains nécessaires.

Inscription et aides financières

Après la validation du dossier, vous pourrez vous inscrire auprès de Pôle Emploi comme demandeur d'emploi. Vous aurez alors un premier rendez-vous avec un conseiller Pôle Emploi. Pensez à vous munir de votre dossier. Marie-Françoise Daveau précise: « attention, car la démission n'entraîne pas la prise en charge de la formation ». Pour espérer obtenir des indemnités chômage de la part de Pôle Emploi, il faut que la commission de validation ait donné un avis favorable. Si vous souhaitez bénéficier de l'aide ARCE (Aide à la Reprise et à la Création d'Entreprise), ne créez pas votre entreprise avant de vous inscrire à Pôle Emploi. Pour savoir si vous pouvez toucher une allocation, pensez également à faire une simulation sur le site du gouvernement. « Pour en savoir plus sur le sujet, les personnes intéressées ne doivent pas hésiter à prendre contact avec un Conseiller en Évolution Professionnelle ou avec le service emploi qui se tient à la disposition des usagers pour un accompagnement personnalisé » conclut Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi.

Contact

Service emploi du Val de Sarthe 02 43 77 20 60 emploi.social@cc-valdesarthe.fr
InfoCep 0800 949 149 (gratuit)



La sélection de la rédac'



N'hésitez pas à consulter notre site Internet (**www. val-de-sarthe.fr**), notre page FaceBook (**www.facebook.com/ccvaldesarthe**) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

DÉCEMBRE

Le premier dimanche du mois, c'est gratuit!

> 05 DÉCEMBRE Musée de la faïence et de la céramique

Le premier dimanche de chaque mois, les collections du Musée sont accéssibles librement et gratuitement.

Europa Jazz
> 12 DÉCEMBRE À 17H
Musée de la faïence
et de la céramique

Le Régional Tour porte la musique dans tous les lieux possibles en y invitant, chaque année, des figures marquantes du jazz d'aujourd'hui. Découvrez le duo Christophe Monniot (saxophone) & Didier Ithursarry (accordéon). Réservation auprès de la billetterie Europa Jazz au 02 43 23 66 38



Les Mains dans la terre!
Atelier de poterie sans cuisson
> 18 DÉCEMBRE À 11H ET À 15H
Musée de la faïence

et de la céramique

Initiez-vous aux premiers gestes potiers et créez autour du thème de Noël. Cette animation est ouverte à tous, enfants à partir de 4 ans, ados ou adultes.
Tarif: 4 € par participant.
Réservation au 02 43 48 07 17 ou sur https://musee-faience.fr/reservation



Recycl'créatifs

> 22 DÉCEMBRE À 15H Musée de la faïence et de la céramique

L'atelier dans l'esprit du Recycl'art propose aux enfants de créer à partir d'éléments de la vie quotidienne. Public 6-12 ans.
Tarif: 4 € par participant.
Réservation au 02 43 48 07 17 ou sur https://musee-faience.fr/reservation

Ecoute et crée

> 29 DÉCEMBRE À 15H > 16 FÉVRIER À 15H Musée de la faïence et de la céramique

Une lecture d'histoire plonge les plus jeunes dans l'univers de la céramique. Ils rejoignent ensuite l'atelier pour fabriquer des personnages en argile. Public 4-7 ans.

Tarif: 4 € par participant. Réservation au 02 43 48 07 17. **FÉVRIER**

Les Mains dans la terre!
Atelier de poterie sans cuisson

> 05 FÉVRIER À 11H ET À 15H Musée de la faïence et de la céramique

Initiez-vous aux gestes potiers et créez votre œuvre. Ouvert à tous à partir de 4 ans Tarif : 4 € par participant. Réservation au 02 43 48 07 17 ou sur https://musee-faience.fr/reservation

Les artistes à l'atelier
Atelier poterie avec cuisson

> 09 FÉVRIER Musée de la faïence et de la céramique

En compagnie d'un (e) céramiste, créez votre œuvre, qui sera cuite à l'atelier. Ouvert à la pratique en famille ou entre amis. À partir de 6 ans, ados, adultes. Tarif: 7 € par participant. Réservation au 02 43 48 07 17 ou sur https://musee-faience.fr/reservation

L'argile des tout-petits
> 12 FÉVRIER À 11H
Musée de la faïence
et de la céramique

Pas d'âge pour découvrir l'argile. Les enfants s'éveillent à la matière et développent leurs sens en utilisant leurs mains ou des objets. Public 1-4 ans accompagné d'un adulte. Tarif: 4 € par participant. Réservation au 02 43 48 07 17 ou sur https://musee-faience.fr/reservation

Visite en familles
> 12 FÉVRIER À 11H
Musée de la faïence
et de la céramique

En famille, suivez le guide et découvrez l'argile et la fabrication des célèbres faïences de Malicorne. Tous publics à partir de 4 ans. Visite comprise dans le billet d'entrée au musée.

Crée ton décor
> 16 FÉVRIER À 15H
Musée de la faïence
et de la céramiaue

Comme les artistes, inspire-toi des motifs des collections, utilise la technique du poncif pour imaginer ton propre décor. Public 6-12 ans. Tarif: 7 € par participant.

Réservation au 02 43 48 07 17 ou sur https://musee-faience.fr/reservation



Démonstration de sayoir-faire

> 20 FÉVRIER Musée de la faïence et de la céramique

Rencontre et échange avec un(e) céramiste pour découvrir un geste, une technique. Animation comprise dans la visite du musée.

ZOOM SUR...

Événement

Noël au Musée

> DÉCEMBRE

Musée de la faïence et de la céramique

Illuminations, décorations, chants et animations se dévoilent et invitent petits et grands à partager la féérie des fêtes de fin d'année. Et n'oubliez pas : la boutique du musée est un lieu unique pour dénicher des idées cadeaux 100% savoir-faire.



CULTURE

Coup de Théâtre

Enfin de retour sur les planches

Après un long arrêt dû à la crise du Covid-19, la troupe de Cérans-Foulletourte « Coup de Théâtre » a repris ses répétitions en septembre dernier. « Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion » sera leur prochaine prestation sur scène. Lever de rideau!

asée à Cérans-Foulletourte, « Coup de Théâtre » est née en 1991. Créée par des amis lycéens et leurs parents, l'association a renouvelé ses membres au fil des années, mais la troupe a toujours souhaité accueillir parmi ses adhérents un comédien professionnel. Kriss Goupil, comédienne et metteure en scène (notamment pour la Pérenne Compagnie), est ainsi restée près de 14 ans au sein de « Coup de Théâtre ». À partir de 2013, c'est Audrey Ainé de la Compagnie « des Gamettes » qui a assuré la mise en scène des spectacles. La troupe a débuté avec des pièces comiques, avant de se spécialiser pendant quelque temps dans un registre plus sérieux et dramatique. Cela étant, elle est aujourd'hui revenue à la comédie.

Le coup de frein de la crise sanitaire

La troupe est actuellement composée de cinq femmes et trois hommes, âgés entre 40 et 70 ans. Le bureau a été renouvelé en juin 2021, suite au départ d'Audrey Ainé, qui a quitté la région. C'est désormais Marie Lelarge qui est la Présidente de l'association, avec comme trésorière Mireille Chapeau et comme secrétaire, Françoise Gonot. Il n'y a donc plus de metteur en scène, même si Audrey Ainé leur rend encore visite. « Ce n'est pas simple, il faut que l'on se gendarme » explique Marie Le-

« Après des mois de sommeil forcé, toute la troupe est ravie de rependre le chemin des planches. Nous sommes tous très impatients de retrouver le contact avec le public, le trac, les costumes, le jeu... »

large, qui ajoute à regret : « la crise sanitaire nous a bien sûr fortement impactés et nous n'avons plus le groupe d'enfants / adolescents que l'association accompagnait depuis 2013.»

Nouveau spectacle

Depuis le mois de septembre dernier, « Coup de théâtre » a repris les répétitions tous les mardis à la salle polyvalente de Cérans-Foulletourte. Les comédiens travaillent une ancienne pièce qu'ils avaient joués sur scène en 2020, mais seulement deux fois juste avant le premier confinement : « Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion », écrite par Jérôme Dubois. Cette comédie en trois actes raconte l'histoire de Marc et Sophie qui préparent un voyage au Maroc. Entre les valises non bouclées et la voisine un tant soit peu envahissante, le jour du départ se révèle riche en rebondissements. Les deux protagonistes ignorent en effet que la concierge de l'immeuble est aussi pressée qu'eux de les voir partir, car elle a loué leur appartement, sans prévenir personne bien entendu...



Pour voir cette représentation, il faudra que le public attende encore jusqu'en 2022, la première date étant fixée au mois de mars à Cérans-Foulletourte. En attendant, les comédiens sont ravis de pouvoir à nouveau répéter : « c'est un véritable plaisir de se retrouver, de monter sur scène et de pouvoir remettre nos costumes » raconte Mireille Chapeau.

EN VOIR +



Les dates à retenir!

- 04 mars 2022 à Cérans-Foulletourte.
- 26 et 27 mars 2022 à Yvré-le-Pôlin.
- 02 avril 2022 à Luceau.
- 09 avril 2022 à Guécélard.



ENVIRONNEMENT

Anne-Cécile Werth, animatrice en éducation à l'environnement

Arrivée à la Communauté de communes du Val de Sarthe en juillet 2021, Anne-Cécile Werth est animatrice en éducation à l'environnement. Sa mission ? Créer du lien entre les différents publics auxquels elle s'adresse et les enjeux environnementaux, pour ainsi mieux les sensibiliser.

nne-Cécile Werth cherche à apporter des informations et à susciter de nouveaux gestes sur la question de l'environnement et de sa préservation. Ses interventions sont destinées à trois publics : le milieu scolaire, les élus et les collègues de la Communauté de communes du Val de Sarthe, et le grand public (familles, enfants, adultes...). Les thèmes qui sont abordés dans ses animations sont l'eau, les déchets, la biodiversité, la mobilité douce et le gaspillage alimentaire. Ce dernier sujet est travaillé en partenariat avec le Pays Vallée de la Sarthe.

Milieu scolaire, élus...

« Une partie conséquente de mon travail est consacrée à l'animation en milieu scolaire, principalement dans les domaines de l'eau et des déchets, mais aussi sur les questions de biodiversité » développe Anne-Cécile Werth. Pour ce public très spécifique, elle possède tout un panel de matériel pédagogique. Elle recourt à différentes approches (sensorielles, kinesthésiques), lui permettant de pouvoir toucher un grand nombre d'enfants. « Par ailleurs, j'accompagne les élus et les agents communautaires sur toutes les actions d'éducation à l'environnement » ajoute-t-elle. Un sujet transversal qui touche autant le tourisme, la jeunesse, l'enfance, les transports que la prévention des déchets.

... et bientôt le grand public

Anne-Cécile Werth a également pour mission de développer des actions auprès du grand public, notamment dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial et du Plan de Prévention des Déchets (qui est actuellement en cours d'élaboration). « Je vais intervenir dans les manifestations et les fêtes communales et intercommunales.

Un stand sera installé et j'y proposerai des animations sur des sujets environnementaux en lien avec la nature de l'événement » annonce Anne-Cécile Werth. Elle a déjà réalisé quelques opérations, dont une au Marché Gourmand de l'Île MoulinSart qui a eu lieu le week-end du 3 octobre 2021. La thématique abordée était le gaspillage alimentaire. Les retours de ces deux premières expériences ont été positives. « Le public était heureux de voir la mise en place d'une transition écologique sur le territoire » témoigne l'animatrice. Anne-Cécile Werth décrit l'éducation à l'environnement comme étant universelle car elle touche toutes les populations. Ce qu'elle aime particulièrement dans son métier, c'est le relationnel. « Il y a beaucoup de choses à découvrir et beaucoup de petits gestes à faire qui peuvent améliorer grandement la situation de notre environnement » conclut-t-elle.

SALINE L

Informations mises à jour en fonction de la situation sanitaire sur les sites et pages communautaires www.val-de-sarthe.fr / www.ile-moulinsart.fr / www.musee-faience.fr / www.facebook.com/ccvaldesarthe

Communauté de communes du Val de Sarthe

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 83 51 12

> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme Zone d'activités de la Bodinière - BP 26 72210 Roëzé-sur-Sarthe 02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

- Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray .
- Mardi: Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercésur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Spay, Voivres-lès-Le Mans.
- Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Souligné-Flacé.
- Vendredi : La Suze-sur-Sarthe.

Déchetteries

■ Guécélard Route de la Belle Etoile 72230 Guécélard 02 43 23 66 23

Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

■ Roëzé-sur-Sarthe Route départementale 900 72210 Roëzé-sur-Sarthe 02 43 88 74 69

Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 77 31 69

Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et tous les jours en période de vacances.

Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 77 20 60 Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais petite enfance

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République 72230 Cérans-Foulletourte Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

27, rue du 11 novembre - BP 26 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Animations, séjours, Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.

- Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte 02 43 87 89 43
- Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe 02 43 77 32 87
- Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe 02 43 77 47 92
- Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande 02 43 80 49 62
- Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe 02 43 87 89 43

île MoulinSart

rue du Canal 72210 Fillé-sur-Sarthe 02 43 57 05 10

> www.ile-moulinsart.fr

Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes. 02 43 57 17 82 / bistrotdumoulin@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo 72270 Malicorne-sur-Sarthe 02 43 48 07 17

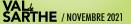
> www.musee-faience.fr

Ouverture tous les jours sauf le lundi, et tous les dimanches et jours fériés (sauf le 25 décembre) de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Fermeture annuelle en janvier.

École de musique

■ Étival-lès-Le Mans Centre social (1^{er} étage) - place de l'ég<mark>lise</mark> 72700 Étival-lès-Le Mans

■ La Suze-sur-Sarthe 22, rue Maurice Lochu 72210 La Suze-sur-Sarthe 02 43 83 51 12



ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE



INFORMATION

02 43 83 51 12 ecoledemusique@cc-valdesarthe.fr www.val-de-sarthe.fr

